

COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION

BUDGET PRINCIPAL

BUDGETS ANNEXES :

- FESTIVITES ACTIONS CULTURELLES (FAC)
 - ASSAINISSEMENT
 - REGIE DES EAUX
- SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
 - PORT DE LIBOURNE – SAINT EMILION

PREAMBULE

Le compte administratif clôture le cycle budgétaire et retrace l'exécution des opérations de dépenses et de recettes réalisées au cours de l'exercice. Il intègre également les résultats 2018, l'affectation du résultat 2018 et les restes à réaliser reportés sur l'exercice 2020.

A la différence des budgets qui doivent s'afficher en équilibre pour chaque section entre les dépenses et les recettes, un excédent ou un déficit peut affecter le compte administratif. Un déficit peut s'enregistrer à la section d'investissement. Celui-ci, s'il existe, doit être couvert par l'excédent de la section de fonctionnement lors de l'affectation des résultats.

BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif 2019 respecte les engagements financiers pris par la municipalité, et rappelés lors du débat d'orientations budgétaires, à savoir :

- ✓ Maintien d'une épargne nette positive :

TABLEAU DES EPARGNES 2019	
Epargne de gestion	5.65 M€
Epargne brute	5.06 M€
Epargne nette	0.67 M€

- ✓ Un ratio de désendettement inférieur à 10 ans

RATIO DE DESENDETTEMENT 2019	
Encours de dette	36.07 M€
Epargne brute	5.06 M€
Ratio de désendettement	7.3 ans

- ✓ Un programme d'investissement ambitieux : plus de **11,9 M€ de dépenses d'équipement**

1 - LES RESULTATS 2019

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2018 (1)		222 448,11	2 106 562,33		1 884 114,22	
Opérations de l'exercice	35 619 077,94	39 084 988,05	16 867 059,46	16 775 864,56	52 486 137,40	55 860 852,61
Résultat de l'exercice		3 465 910,11		- 91 194,90		3 374 715,21
Résultat de clôture		3 688 358,22	2 197 757,23			1 490 600,99
Restes à réaliser			1 457 789,62	255 016,00		- 1 202 773,62
TOTAUX CUMULES		3 688 358,22	3 655 546,85	255 016,00		287 827,37
RESULTATS DEFINITIFS 2019 (2)		3 688 358,22	3 400 530,85	-		287 827,37

(1) Les résultats 2018 sont ceux issus du compte administratif 2018 intégrant l'affectation du résultat décidé par délibération du 8 avril 2019.

Les résultats de clôture 2018 s'élevaient à + 3 367 268,35 € en fonctionnement et à - 2 106 562,33 € en investissement. Le besoin réel de financement de la section d'investissement (net des restes à réaliser en dépenses et en recettes s'élevait pour sa part à 2 844 820,24€.

Il a été prélevé sur le résultat de fonctionnement 3 144 820,24 € pour couvrir le besoin réel de financement en investissement et permettre un autofinancement complémentaire de 300 000 €, laissant ainsi l'excédent de fonctionnement à hauteur de 222 448,11 €.

(2) Il sera proposé au conseil municipal que le résultat définitif 2019 d'un montant de 287 863,47 € soit conservé en fonctionnement (cpt 002). L'affectation du résultat de la section de fonctionnement d'un montant de 3 688 358,22 € serait donc la suivante :

- en couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 3 400 530,85 €
- conservé en section de fonctionnement : 287 827,37 €.

Les prévisions budgétaires (BP, DM) étant équilibrées en dépenses et recettes, le résultat d'exécution est influencé par :

- les écarts liés au taux d'exécution des prévisions. En effet, le principe de prudence lors de l'élaboration du budget veut que normalement l'exécution soit inférieure aux prévisions en dépenses, et supérieure aux prévisions en recettes.
- la non exécution du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement prévu au budget, se concrétisant lors de l'affectation du résultat par l'inscription au compte 1068.

A/ LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de clôture de l'exercice 2019 s'élève à **3 688 358.22 €** (3 367 268.35 € en 2018). Il s'explique d'une part par la non-exécution du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement d'un montant de **2 200 000 €**, conformément à l'instruction comptable.

D'autre part, par la non utilisation des dépenses imprévues pour **562 015 €**.

Egalement par des dépenses non exécutées pour un montant de **402 852 €**.

Et enfin par un excédent de recettes pour un montant de **523 491.22 €**

B/ LE RESULTAT D'INVESTISSEMENT

Le résultat de clôture de l'exercice 2019 **est déficitaire de 2 197 757.23 €**

Il est normal que le résultat d'investissement soit déficitaire car il correspond au besoin de financement, c'est-à-dire à l'autofinancement. C'est par l'affectation du résultat de fonctionnement, qui intervient l'année suivante, que ce besoin est couvert.

Pour rappel, la section d'investissement au budget primitif 2019 était équilibrée **par la prévision d'un autofinancement de 2 200 000 €** via le virement de la section de fonctionnement. Les excédents supplémentaires réalisés sur la section de fonctionnement permettent d'augmenter l'autofinancement et ainsi de réduire le recours à l'emprunt sur l'exercice.

2 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A/ LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

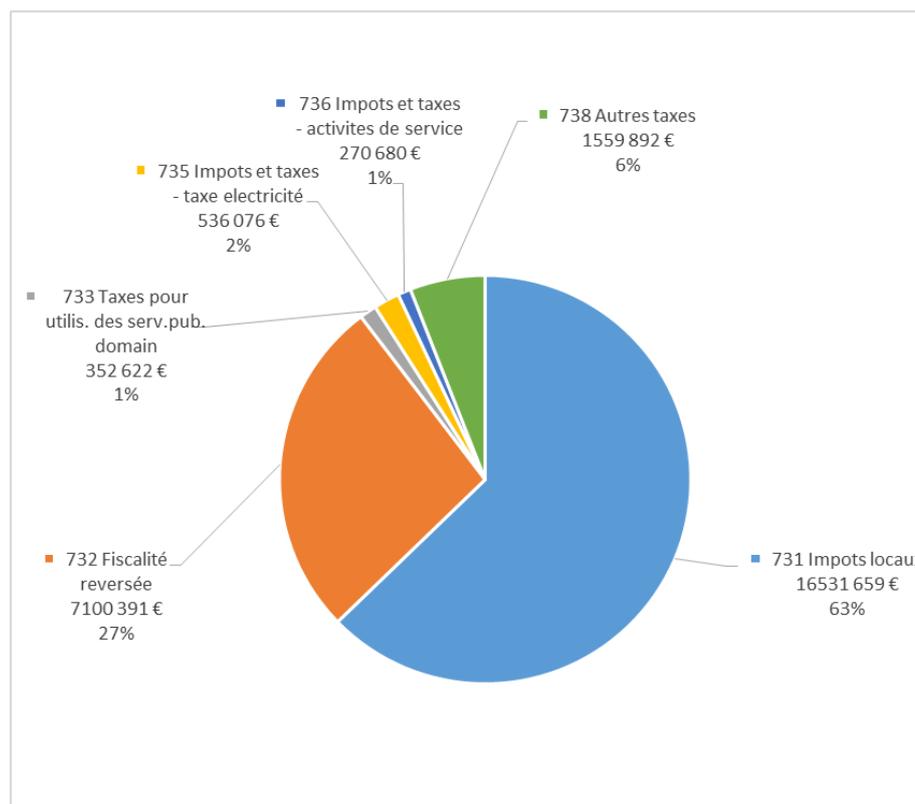
Elles s'élèvent à **38 552 951.61 €**, en augmentation de 1,12 M€ par rapport au compte administratif de 2018 (+ 2.98%).

REPARTITION DES RECETTES REELLES				
	CA 2018	BUDGET VOTE 2019	CA 2019	Taux d'Exécution CA par rapport au BV
61 Services extérieurs	1 031,66 €	- €	2 219,90 €	
64 Charges de personnel	23 918,67 €	20 000,00 €	7 643,21 €	38,22%
70 Produits des serv. du dom. & ventes div.	4 217 619,51 €	4 597 848,89 €	4 841 438,58 €	105,30%
73 Impôts et taxes	25 666 025,49 €	26 093 716,00 €	26 351 319,84 €	100,99%
74 Dotations et participations	5 256 077,42 €	5 500 838,00 €	5 527 451,69 €	100,48%
75 Autres produits de gestion courante	320 894,70 €	327 129,00 €	357 392,10 €	109,25%
76 Produits financiers	580,86 €	600,00 €	580,86 €	96,81%
77 Produits exceptionnels	1 951 153,84 €	67 550,00 €	1 464 905,43 €	2168,62%
Total recettes réelles de fonctionnement	37 437 302,15 €	36 607 681,89 €	38 552 951,61 €	105,31%

A-1 Compte 73 : Impôts et taxes

D'un montant de 26 351 k€, ce compte représente plus de 68% des recettes réelles de fonctionnement et le taux d'exécution est supérieur à 100%.

Les recettes du compte 73 sont réparties de la manière suivant :



a) Les impôts locaux

Les contributions directes s'élèvent à **16 451 k€** et représentent 42.7% des recettes réelles de fonctionnement. Entre 2018 et 2019, le produit des contributions directes a progressé de 311 k€ dû à l'évolution physique des bases (coefficient de revalorisation 2019 pour 2.2% et évolution physique de 0.9% pour la taxe d'habitation, -0.96% pour la taxe foncière et +1.45% pour la taxe foncière non bâtie).

b) La fiscalité reversée

Elle est composée de deux dotations :

- L'attribution de compensation d'un montant **de 6 778 k€** en augmentation « exceptionnelle » de 163 k€ par rapport à 2018 compte tenu de l'actualisation du coût des services communs visant à neutraliser le coût comptabilisé deux fois en 2018 et 2019 des charges de personnel des services communs pour la compétence enfance – petite enfance – jeunesse et pour la compétence transport urbain, représentant un montant annuel de 231 666.48€.
- Le FPIC passe de 328 282 € en 2018 à **321 707 € en 2019**, soit -0.2%.

c) Autres taxes : La taxe additionnelle aux droits de mutation

Après une évolution de 20.2% entre 2017 et 2018, cette recette relative aux transactions immobilières d'un montant **de 1 560 k€** en 2019, progresse de nouveau de 15.2 % par rapport à 2018, signe indéniable et durable d'un dynamisme du marché immobilier sur Libourne.

d) La taxe sur l'électricité

D'un montant **de 536 k€**, ce produit demeure plutôt stable (+ 1.8K€).

e) Les taxes pour utilisation du domaine public

D'un montant de **352 k€**, ce produit enregistre une légère augmentation de 1.5%.

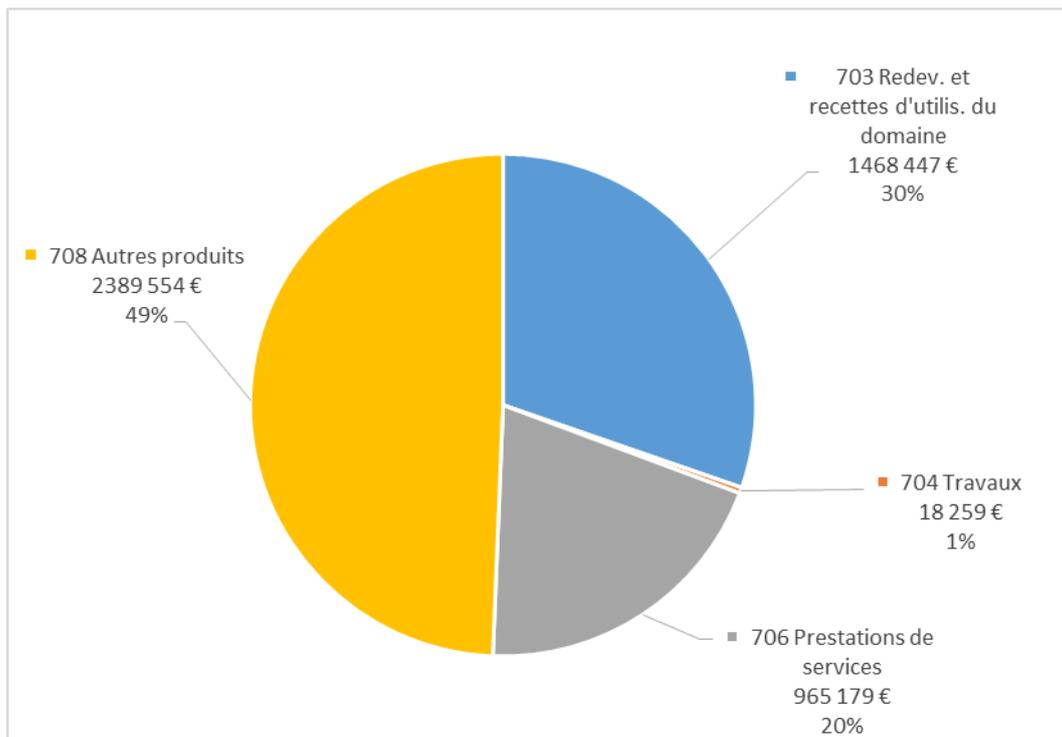
f) Les impôts et taxes activités des services

Ce compte enregistre la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour un montant de **271 k€**, en augmentation de 43k€ par rapport à 2018.

A-2 Compte 70 : produits des services et du domaine

Les produits des services et domaine s'élèvent à **4 841 k€** et représentent 12.6% des recettes réelles de fonctionnement. Ils sont en augmentation de 14.8% par rapport à 2018.

Ils se répartissent de la façon suivante :



a) Les redevances et utilisation du domaine public (cpt 703)

Ces recettes d'un montant de **1 468 k€** (en augmentation de 26% par rapport à 2018) recouvrent principalement :

- les recettes de stationnement pour **792 k€**, en augmentation de 17% par rapport à 2018.
- Les FPS (forfait post stationnement) pour un montant de **404 k€**, en forte augmentation de 103%.
- Les concessions dans les cimetières pour **91 k€ (- 18.3%)**.

b) Les prestations des services (cpt 706)

On retrouve sous cet intitulé les participations des familles aux structures municipales. Ce produit d'un montant **de 965 k€** est quasiment stable par rapport à 2018 (+ 5k€).

c) Les autres produits (cpt 708)

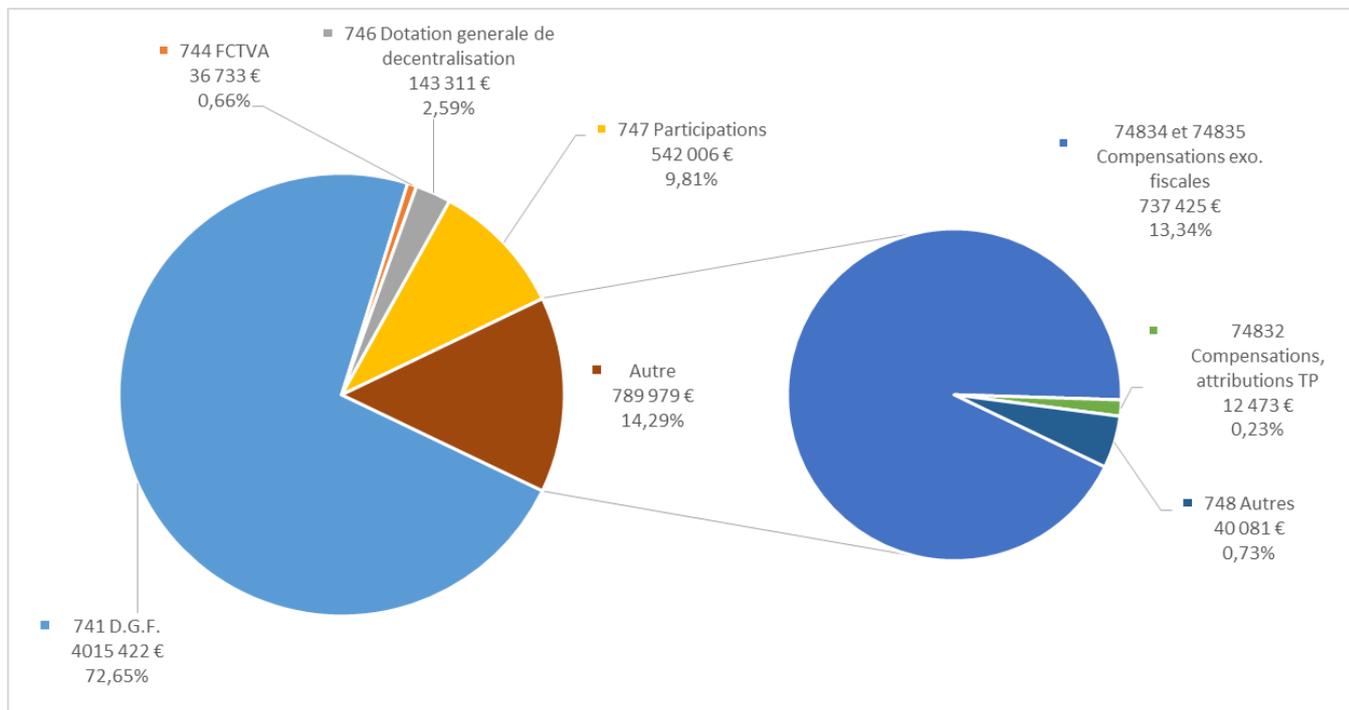
Il représente un montant total de **2 390 k€**, en augmentation de 16%.

Ce compte enregistre le remboursement par La CALI de la convention de gestion piscine pour un montant de 763 k€.

Les autres produits relèvent, entre autres, du personnel de la ville mis à disposition (890 k€, en hausse de 40% du fait du retour de la semaine d'école à 4 jours, augmentant de ce fait le temps de mise à disposition des personnels périscolaires à La Cali), les prestations de services (restauration, services techniques, carburants,...) pour 581 k€ et les prestations facturées au CCAS (repas, interventions des services techniques, carburants,...) pour 156 k€

A-3 Compte 74 : Dotations et participations

Les dotations et participations s'élèvent à **5 527 k€** et représentent 14,3% des recettes réelles de fonctionnement

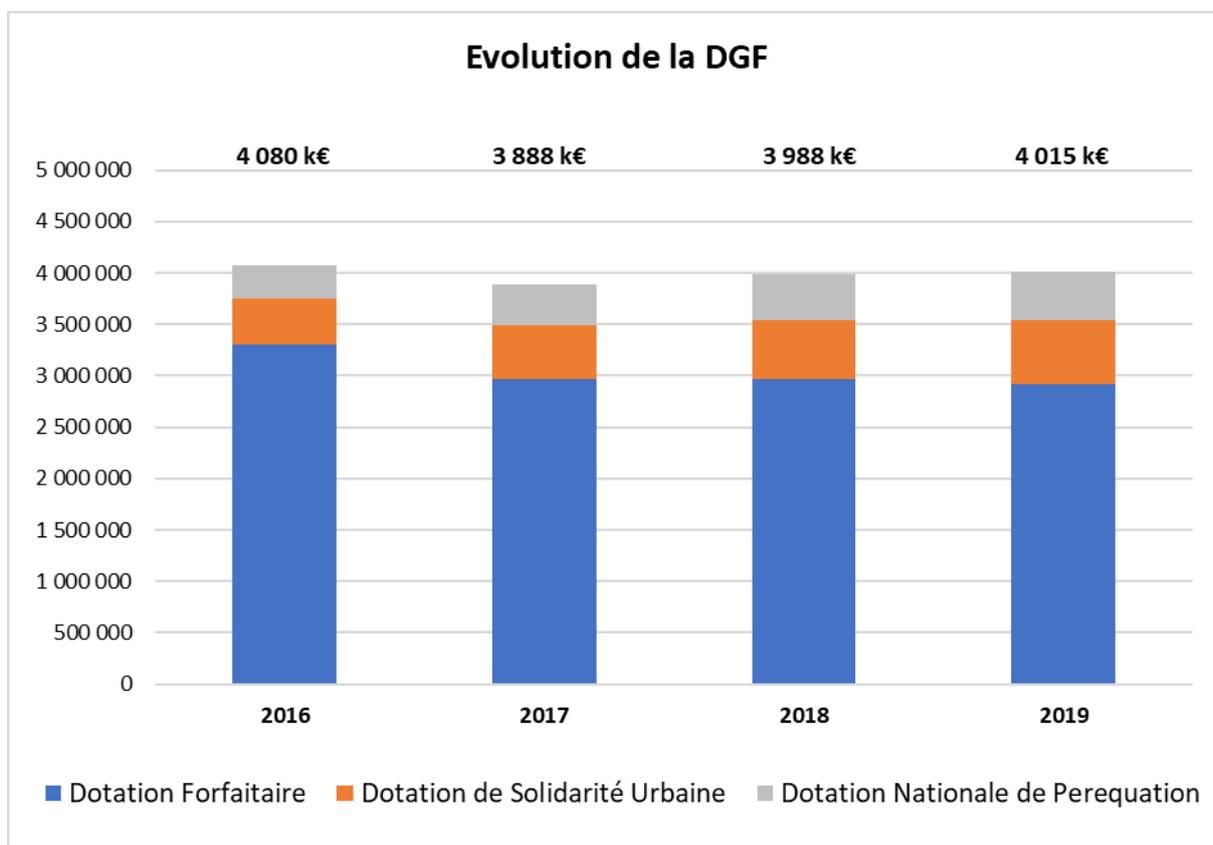


a) La dotation globale de fonctionnement (741)

Malgré une baisse de 47 k€ de la dotation forfaitaire, la **DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) augmente en 2019 de 27 k€ du fait :**

- De la dotation de solidarité urbaine : 621 k€ (+ 43 k€)
- De la dotation nationale de péréquation : 479 k€ (+ 31 k€)

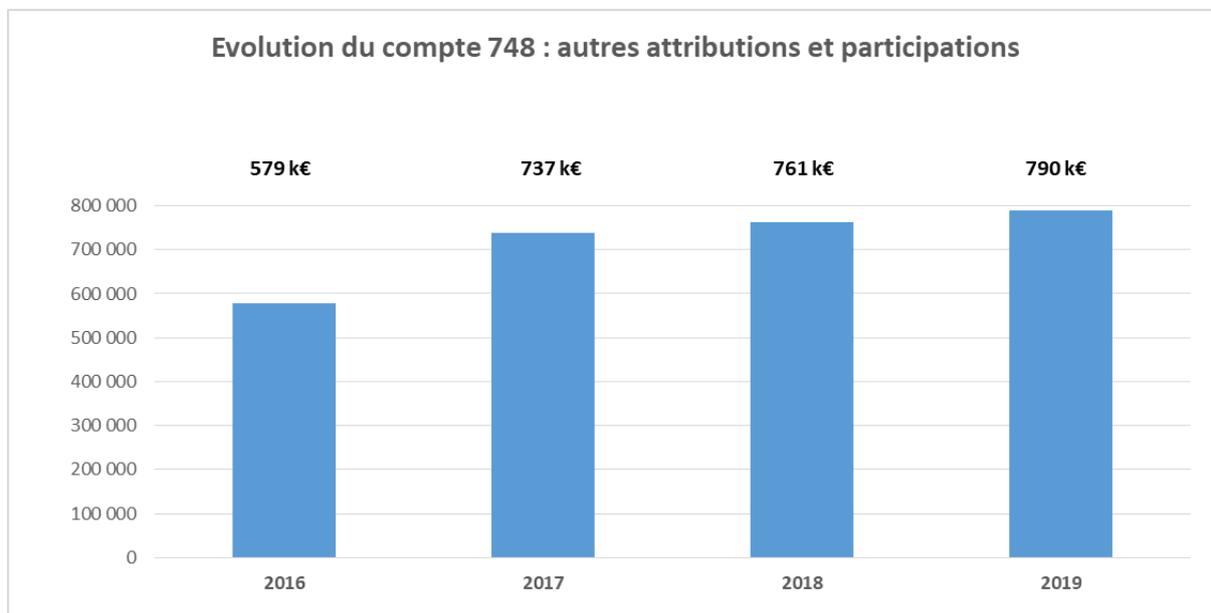
Avec une baisse de **1.9 M€** depuis 2013, ce produit ne représente plus que 10,4% des recettes réelles de fonctionnement contre 15% en 2013.



b) Les autres attributions et participations (cpt 748)

D'un montant global de 790 k€, ce compte enregistre une évolution positive de 28 k€ entre 2018 et 2019, issue essentiellement des compensations d'exonération des taxes d'habitation. On retrouve principalement :

- les compensations des exonérations, des réductions des bases fiscales décidées par l'Etat pour 753 k€ en hausse de 43 k€
- Les dotations versées par l'Etat au titre du recensement (4,8 k€) et des titres sécurisés (32 k€).



c) Les participations (cpt 747)

D'un montant de **542 k€**, les participations sont en 2019 en augmentation de 180 k€.

On retrouve donc essentiellement :

- Les prestations CAF/MSA des accueils périscolaires et sports vacances : 240 k€
- Les participations des communes extérieures pour la scolarisation d'élèves hors Libourne : 33 k€
- Les mécénats et partenariats d'entreprises concernant le budget principal (dont expo Rosenberg) : 185k€

A-4 Les autres produits de gestion courante (cpt 75)

Ce compte, d'un montant **de 357 k€**, enregistre principalement les revenus des immeubles. Il est en augmentation de 11.3%.

A-5 Les produits exceptionnels (cpt 77)

Les produits exceptionnels d'un montant de 1 464 k€ enregistrent principalement les cessions (1 375 k€). Il s'agit principalement des ventes suivantes :

- Galerie Montesquieu : 509 k€
- Prémption pour l'hôpital (recette / dépense) : 392,5 k€
- 44 Rue Gambetta : 112 k€

B/ LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **32 415 316.65 €**, en augmentation de 905 k€ entre les comptes administratifs 2018 et 2019.

Elles se décomposent de la façon suivante :

B-1 Présentation par nature

	CA 2018	BUDGET VOTE 2019	CA 2019	Taux d'Exécution CA par rapport au BV
011 Charges à caractère général	7 290 456,60 €	7 893 550,00 €	7 543 689,82 €	95,57%
012 Charges de personnel	18 635 912,30 €	19 290 000,00 €	19 284 898,75 €	99,97%
014 Atténuations de produits	26 867,00 €	17 300,00 €	17 282,00 €	99,90%
65 Autres charges de gestion courante	4 722 979,85 €	4 913 309,00 €	4 884 398,34 €	99,41%
66 Charges financières	708 299,98 €	669 758,00 €	669 411,43 €	99,95%
67 Charges exceptionnelles	126 279,91 €	27 200,00 €	15 636,31 €	57,49%
Total dépenses réelles de fonctionnement	31 510 795,64 €	32 811 117,00 €	32 415 316,65 €	98,79%

a) Les charges à caractère général (cpt 011)

Ce poste qui regroupe l'ensemble des charges de fonctionnement des services de la Ville, totalise un montant de **7 544 k€** et représente 23% des dépenses réelles de fonctionnement.

On constate une hausse de 254 k€ entre 2018 et 2019. Cette évolution est essentiellement due aux frais de fluides et de chauffages, aux divers frais d'entretien (bâtiments, voirie et autres biens), et de maintenance

b) Les charges de personnel (cpt 012)

Les charges de personnel d'un montant de **19 285 k€** représentent 59.5% des dépenses réelles de fonctionnement.

L'année 2019 connaît une augmentation de 650 k€ et de 3.5% par rapport à 2018. Si l'on considère l'ensemble des dépenses de personnel (services communs, mises à disposition, etc...), on aboutit à un montant de 23 692k€, en augmentation de 580 k€ et de 2.5% par rapport à 2018.

Cela résulte :

- Des nouveaux recrutements, notamment avec la création de la brigade de nuit de la Police municipale,
- Du GVT et des évolutions de carrière des agents
- De l'évolution à la hausse des contrats de remplacement et des heures supplémentaires

c) Les autres charges de gestion (cpt 65)

Ce chapitre totalise **4 884 k€** et représente 15% des dépenses réelles de fonctionnement. Les autres charges de gestion, en augmentation de 161 k€ par rapport à 2018, regroupent principalement les subventions aux associations (1 026k€), au CCAS (2 345 k€, + 60k€), le virement d'équilibre du budget annexe du FAC (995 k€, + 50 k€), la contribution au SIVU du Chenil du Libournais (pour 2018 et 2019, soit 40 k€).

d) Les charges financières (cpt 66)

Elles représentent 669 k€, soit moins de 2.1% des dépenses réelles de fonctionnement et sont cette année encore en diminution (-39 k€) par rapport à 2018.

Le taux moyen de la dette continue de baisser puisqu'il atteint 1.64% au 31/12/2019 contre 2.04% au 31/12/2018, 2.12% au 31/12/2017, 2,51% au 31/12/2016 et 2.97% au 31/12/2015.

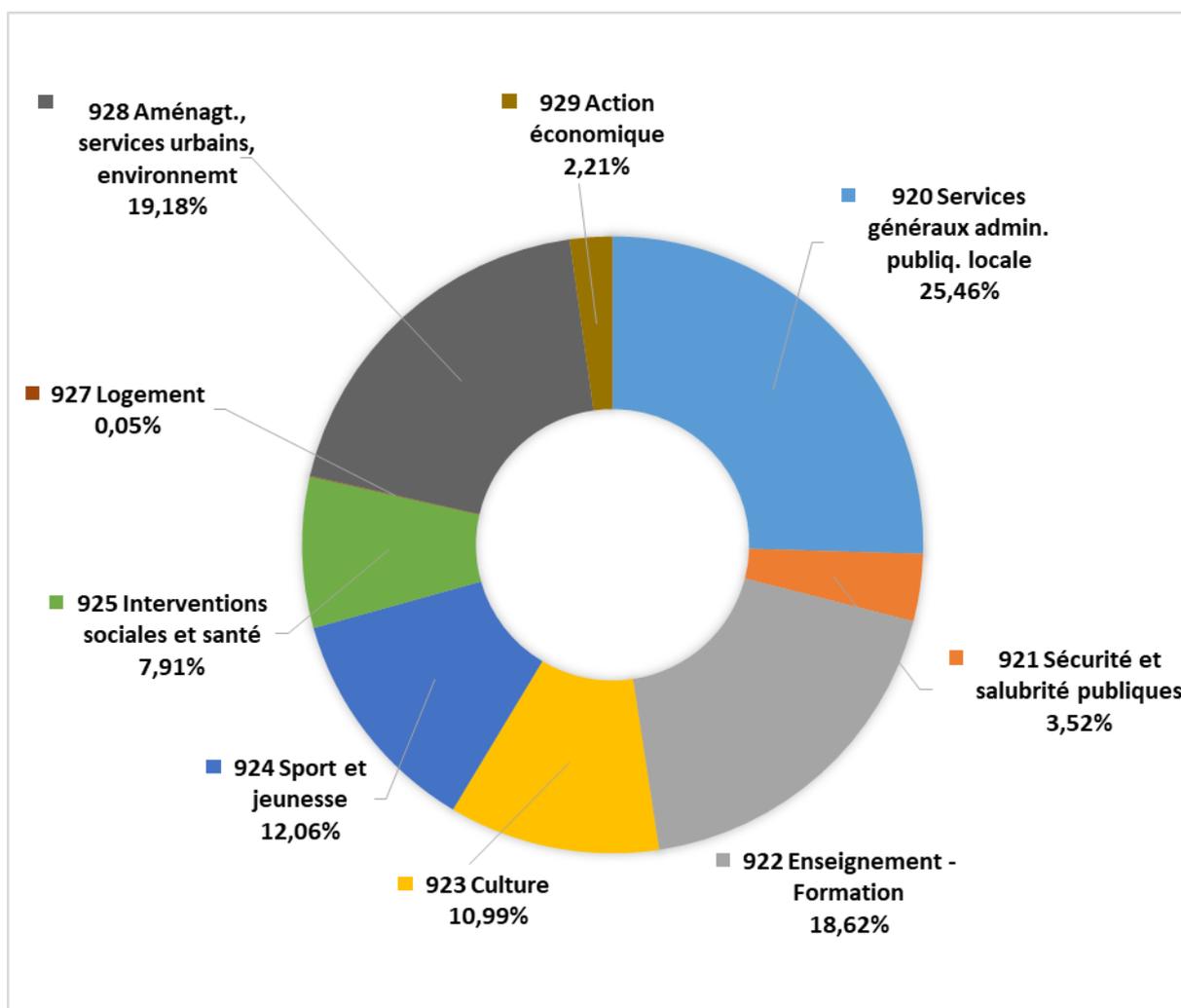
e) Les atténuations de produits (cpt 014)

Ces charges concernent uniquement pour 2019 les dégrèvements de la taxe d'habitation sur les logements vacants pour **17.3 k€**, en diminution de 36% par rapport à 2018.

B-2 Présentation par fonction

La ville de Libourne vote son budget principal par chapitre fonctionnel.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont donc réparties sur 10 fonctions :

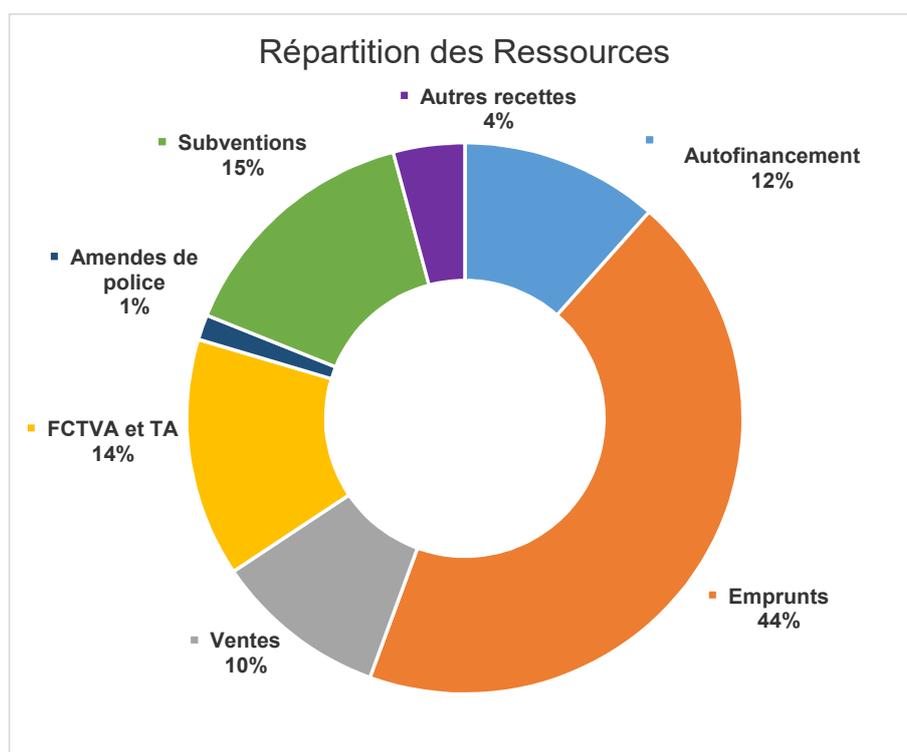


3 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

L'exécution budgétaire 2019 de la section d'investissement fait ressortir un besoin de financement de 2 197 757.23 €.

A/ LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

LES RESSOURCES DE L'EXERCICE		13 631 043
RESSOURCES PROPRES		7 065 105
AUTOFINANCEMENT		1 570 946
Amortissements des biens - reprise sur amortissement et charges étalées	1 570 946	
RESSOURCE PROPRE D'ORIGINE EXTERNE		4 118 434
Amendes de polices	200 327	
Taxe d'aménagement	530 036	
FCTVA 2018	1 377 216	
Subventions / participations (Etat 1 566 429€ ; Département 313 267€ ; La Cali 123 159 € ; autres 8 000€)	2 010 855	
CESSION D'ACTIF		1 375 725
RESSOURCES EXTERNES DETTES		6 000 000
Emprunts (1 M€ CRCA sur 15 ans à 1,442 % ; 3M€ LBP sur 20 ans à 1,18% ; 2M€ LBP sur 20 ans à 0,96%)	6 000 000	
AUTRES RECETTES		565 938
opérations d'ordre	272 539	
autres	293 399	



B/ LES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT

LES EMPLOIS DE L'EXERCICE		16 867 058
LES EMPLOIS INTERNES		12 480 000
LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (comptes 20)	217 442	
LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (comptes 21)	2 636 513	
LES IMMOBILISATIONS EN COURS (comptes 23)	8 140 904	
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (comptes 204)	659 448	
LES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (comptes 4541)	21 118	
LES OPERATIONS D'ORDRE (dont travaux en régie pour 254 k€)	804 575	
LES EMPLOIS EXTERNES DETTES		4 387 058
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	3 743 872	
REMBOURSEMENT PPP (partenariat public privé)	643 186	

RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2018	-3 236 015
-----------------------------------------------------	-------------------

DEFICIT RESULTAT REPORTE 2018	-2 106 562
AFFECTATION PRELEVEE SUR RESULTAT 2018	3 144 820
DEFICIT CUMULE AUTOFINANCE PAR PRELEVEMENT SUR L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2019 (HORS RAR 2019)	- 2 197 757

C/ LES PRINCIPALES REALISATIONS 2019

Les opérations d'investissement exécutée hors dette et PPP s'élèvent à **11.9 M€**.

Le budget total prévoyait **15.6 M€** d'investissement hors dette et PPP ce qui porte le **taux de réalisation à 76.3 %**.

Les principales opérations exécutées en 2019

- **Opérations votées en APCP : 8.28 M€**
- **Opérations réalisées en APCP : 6.44 M€ soit un taux d'exécution de 77.8 %**

Ecoles du centre (école JJ Rousseau)	1 639 732.36
Aménagement des quais de la confluence	1 562 003.25
Chaussées trottoirs	1 480 668.96
Aménagement et sécurisation Avenue Foch	610 869.95
Stade de la Jalousie	576 773.39
Terrain synthétique stade Moueix	238 629.96
Cœur de bastide	159 175.59

Pont Beauséjour	67 312.80
Place Joffre – Square du 15 ^{ème} Dragon	45 904.00
Charte du mobilier urbain	39 430.74
Ferme de la Barbanne	9 940.14
Maison des associations	4 000.00
Concession actions cœur de bastide	1 200.00

- **Opérations votées hors APCP : 7.33 M€**
- **Opérations réalisées hors APCP : 5.46 M€ (dont travaux en régie 0.25M€) soit un taux d'exécution de 74.5%**

Liste des opérations supérieures à 40 000€

Matériel roulant tous services	544 506.05
Acquisitions foncières (dont DPU hôpital pour 392,5 k€)	436 298.94
Renouvellements informatiques	314 291.20
ESOG	230 565.30
Médiathèque – travaux d'isolation thermique	209 946.43
Maison Graziana	188 361.62
Bâtiments scolaires	185 495.56
Sécurisation des écoles	182 166.04
Vidéoprotection	178 144.54
Parking souterrain – subv d'équipement	144 100.00
Equipements téléphonie	137 900.36
Parc horodateurs – mise à niveau	135 955.20
Immeuble impasse Simon	122 306.04
Effacement de réseaux	119 839.98
Equipements sportifs	106 181.78
Bâtiments divers – mise à niveau	99 123.43
Itinéraire 2 roues	86 827.68
BA port – subv d'équipement	85 000.00
Stratégie numérique	83 265.26
Réseau électrique – extension	83 213.79
Chapelle des Cordeliers	73 145.91
Bâtiments sportifs – mises à niveau	71 754.58
Travaux RFF ancienne halle SERNAM	61 200.00

CTM matériel de manutention	56 563.42
CTM matériel espaces verts	55 788.37
Eglise St Jean	48 876.00
Wifi public	48 231.43
Mise en conformité bâtiments divers	47 750.04
Toilettes publiques	46 584.00
Création regards avaloirs et écoulements	45 917.74
Matériel et panneaux de voirie	45 106.37
Voirie accessibilité PMR	43 330.80
Espaces verts travaux mise à niveau	42 905.92
Aménagement cours d'école	42 140.40

BUDGETS ANNEXES

1 – FESTIVITES ACTIONS CULTURELLES (F.AC.)

1 - A/ LES RESULTATS

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2018 (1)		18 365,63	87 917,42		69 551,79	
Opérations de l'exercice	1 237 867,50	1 370 829,21	147 303,17	161 625,32	1 385 170,67	1 532 454,53
Résultat de l'exercice		132 961,71		14 322,15		147 283,86
Résultat de clôture		151 327,34	73 595,27			77 732,07
Restes à réaliser			13 925,84	-	13 925,84	
TOTAUX CUMULES		151 327,34	87 521,11	-		63 806,23
RESULTATS DEFINITIFS (2)		151 327,34	87 521,11	-		63 806,23

(1) Les résultats 2018 sont ceux issus du compte administratif 2018 intégrant l'affectation du résultat décidé par délibération du 8 avril 2019.

Les résultats de clôture 2018 s'élevaient à + 117 365,45 € en fonctionnement et à – 87 917,42 € en investissement. Le besoin de financement d'investissement (comprenant le solde des RAR) s'élevait pour sa part à 98 999,82 €.

Aux résultats de fonctionnement il a donc été affecté 98 999,82 € pour couvrir le besoin de financement en investissement, laissant ainsi l'excédent de fonctionnement à hauteur de 18 365,63 €.

(2) Il est proposé au conseil municipal que le résultat définitif 2019 d'un montant de 63 806,23 € soit maintenu en fonctionnement (cpt 002).

1 - B/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'équilibre global du budget du FAC (fonctionnement, couverture du remboursement de la dette en capital et dotations aux amortissements) s'effectue par un virement provenant du budget principal de la Ville.

Il s'élève pour 2019 à **995 000 €**.

Son affectation sur le budget du FAC est la suivante :

- Gestion du théâtre et saison culturelle : 625 000 €
- Fest'arts : 370 000 €

1 - C/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **147 303,17 €** dont :

- Remboursement de la dette en capital : 111 960,52 €
- Dépenses d'équipement : 35 342,65 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à 161 625,32 € dont :

- Affectation du résultat 2018 : 98 999,82 €
- Amortissements 2019 : 12 625,50 €
- Emprunt : 50 000€ souscrit auprès de La Banque Postale sur 15 ans au taux de 0,75%.

2 – SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

2 - A / LES RESULTATS

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2018 (1)		150 000,00	-	460 332,73		610 332,73
Opérations de l'exercice	1 736 818,24	1 643 240,24	6 382 981,98	6 112 191,90	8 119 800,22	7 755 432,14
Résultat de l'exercice		- 93 578,00	- 270 790,08			- 364 368,08
Résultat de clôture		56 422,00	-	189 542,65		245 964,65
Restes à réaliser			60 277,06	9 790,00	-	50 487,06
TOTAUX CUMULES		56 422,00		129 265,59		195 477,59
RESULTATS DEFINITIFS (2)		56 422,00		129 265,59		195 477,59

(1) Les résultats 2018 sont ceux issus du compte administratif 2018 intégrant l'affectation du résultat décidé par délibération du 8 avril 2019.

Les résultats de clôture 2018 s'élevaient à + 259 262.64 € en fonctionnement et à +460 332.73 € en investissement. L'excédent réel de financement de la section d'investissement (intégrant le solde des restes à réaliser) s'élevait pour sa part à 266 400.74€. Aux résultats de fonctionnement il a été affecté 109 262.64 € d'autofinancement en investissement, laissant ainsi l'excédent de fonctionnement à hauteur de 150 000 €.

(2) le service public de l'assainissement de la Ville de Libourne ayant été transféré à la date du 1^{er} janvier 2020 à La Cali au titre du transfert de compétence de l'assainissement collectif prévu par la loi NOTRe, ces résultats seront réintégrés au budget principal de la Ville de Libourne, avant d'être mis à disposition de La Cali lorsque auront été apurés l'ensemble des dépenses et recettes liés à ce budget.

2 – B / LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **1 063 933.04 €** et regroupent :

- Les charges financières : 368 571.15 €
- Les charges à caractère général : 179 548.01 € dont 24 088.11 € de dépenses d'électricité des pompes de relevage, 11 927 €, 142 366.22 € de contrôles raccordements eaux usées, 8 801.25 € d'assistance délégation service public, 1 000 € de services bancaires.
- Les charges de personnel : 226 202.73 €
- Les participations aux branchements sur les réseaux d'assainissement : 289 609.46 €.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **1 564 287.39 €** et concernent principalement le produit de la taxe d'assainissement pour 1 227 k€ (0.80 € du m³).

2 – C / LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **6 382 981.98 €** dont :

- Les travaux de réhabilitation des réseaux : 4 225 455.98 €
- Le remboursement de la dette en capital : 669 786.96 €
- Les opérations d'ordre : 1 532 816.25 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à **6 002 929.26 €** (hors affectation du résultat 2018) dont :

- Emprunts d'un montant total de 1M€ souscrits auprès de La Banque Postale sur 25 ans au taux de 1.36%
- Subventions : 1 665 220.69 (1 045 903.69€ de l'Etat au titre du FSIL et 619 317€ de l'Agence Bassin Adour Garonne
- Remboursement de la TVA sur les travaux : 1 219 284.43 €
- Dotation aux amortissements et opérations d'ordre pour 2 126 748.60 €

3 – SERVICE PUBLIC DE L'EAU

3 – A/ LES RESULTATS

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2018 (1)		41 500,00		539 232,47		580 732,47
Opérations de l'exercice	237 019,28	422 934,51	1 573 605,47	1 262 099,93	1 810 624,75	1 685 034,44
Résultat de l'exercice		185 915,23		311 505,54		125 590,31
Résultat de clôture		227 415,23		227 726,93		455 142,16
Restes à réaliser			36 319,23	6 050,00	30 269,23	
TOTAUX CUMULES		227 415,23		197 457,70		424 872,93
RESULTATS DEFINITIFS (2)		227 415,23		197 457,70		424 872,93

(1) Les résultats 2018 sont ceux issus du compte administratif 2018 intégrant l'affectation du résultat décidé par délibération du 8 avril 2019.

Les résultats de clôture 2018 s'élevaient à + 189 545.85 € en fonctionnement et à + 539 232.47 € en investissement. L'excédent réel de financement de la section d'investissement (intégrant le solde des restes à réaliser) s'élevait pour sa part à 311 979.29 €.

Aux résultats de fonctionnement 2018 il a été affecté 148 045.85 € d'autofinancement en investissement, laissant ainsi l'excédent de fonctionnement à hauteur de 41 500 €.

(2) le service public de l'eau de la Ville de Libourne ayant été transféré à la date du 1^{er} janvier 2020 à La Cali au titre du transfert de compétence prévu par la loi NOTRe, ces résultats seront réintégrés au budget principal de la Ville de Libourne, avant d'être mis à disposition de La Cali lorsque auront été apurés l'ensemble des dépenses et recettes liés à ce budget.

3 – B / LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **94 012.28 €**. Elles regroupent notamment :

- Les charges financières : 32 700.97 €
- Les charges à caractère général : 30 472.94 €, dont 18 562.49 € d'assistance délégation de service public, 7 515.19 € d'adhésion au SMEGREG
- Les charges de personnel : 30 838.37 € correspondant à une quote-part du personnel de la ville

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **414 748.51 €** et concernent principalement le produit de la taxe sur l'eau pour **368 078.67 €** (taux à 0.20 € du m³).

3 – C / LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **1 573 605.47 €** dont :

- Extension et renforcement des réseaux : 938 704.34 €
- Château d'eau des Bordes : 82 046.70 €
- Usine de Gueyrosse : 155 513.79 €
- Le remboursement de la dette en capital : 86 239.54 €
- Opérations d'ordre : 305 011.16 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à **1 114 054.08 €** (hors affectation du résultat 2018) dont :

- Emprunt pour 400 000 € (LBP sur 20 ans au taux fixe de 0.96%).
- Remboursement de la TVA sur les travaux : 274 221.92 €
- Dotations aux amortissements et opérations d'ordre : 439 832.16 €

4 – SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

4 – A/ LES RESULTATS

Le résultat de la section d'exploitation est en excédent de 633.29 €.

Pour mémoire le résultat de l'exercice 2018 se soldait par un excédent de 762.99 €

Le résultat de l'année 2019 représente un solde positif cumulé de 1 396.28 €.

Il résulte :

- d'une recette de 9 225 € au titre des facturations aux propriétaires des différents contrôles effectués par la Lyonnaise des Eaux sur des réseaux d'assainissement non collectifs et
- d'une dépense de 8 591.71 € résultant principalement du paiement de prestations de contrôles d'installations à Suez.

Le service public de l'assainissement non collectif de la Ville de Libourne ayant été transféré à la date du 1^{er} janvier 2020 à La Cali au titre du transfert de compétence prévu par la loi NOTRe, ce résultats sera réintégré au budget principal de la Ville de Libourne, avant d'être mis à disposition de La Cali lorsque auront été apurés l'ensemble des dépenses et recettes liés à ce budget.

5 – PORT DE LIBOURNE - SAINT EMILION

5 – A / LES RESULTATS

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2018 (1)		49 344,20	53 697,85			
Opérations de l'exercice	303 786,87	315 485,62	321 840,24	367 009,07	625 627,11	682 494,69
Résultat de l'exercice		11 698,75		45 168,83		56 867,58
Résultat de clôture		61 042,95	8 529,02			52 513,93
Restes à réaliser			25 695,01	64 533,10		38 838,09
TOTAUX CUMULES		61 042,95	34 224,03	64 533,10		91 352,02
RESULTATS DEFINITIFS (2)		61 042,95		30 309,07		91 352,02

(1) Les résultats 2018 sont ceux issus du compte administratif 2018 intégrant l'affectation du résultat décidé par délibération du 8 avril 2018.

Les résultats de clôture 2018 s'élevaient à + 107 039.83 € en fonctionnement et à – 53 697.85 € en investissement. Le besoin réel de financement de la section d'investissement (intégrant le solde des restes à réaliser) s'élevait pour sa part à 57 695.63 €

Sur le résultat de fonctionnement 2018 il a été affecté en investissement le besoin réel de financement, soit 57 695.63€. Le solde s'élevant à 49 344.20 € a été conservé en section de fonctionnement.

(3) Il est proposé au conseil municipal que le montant total du résultat définitif 2019 de fonctionnement d'un montant de 61 042.95 € soit conservé en fonctionnement (cpt 002).

5 – B / LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **167 784.87 €**. Elles regroupent :

- Les charges financières : 22 132.57 €
- Les charges à caractères général : 94 240.47 €, comprenant notamment les frais de réparation du ponton Roger de Leyburn pour 58 815 €, les frais de fluides pour 13 624.10 €, et la collecte et le traitement des déchets des paquebots pour 19 099.76 €.
- Les charges de personnel : 51 405.83 €.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **266 396.31 €** et concernent principalement le produit des abonnements des croisiéristes, les refacturations de fluides et de déchets, ainsi que le remboursement d'assurance pour le sinistre du ponton Roger de Leyburn pour 54 348€.

5 – C / LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **321 840.24 €** dont :

- Travaux sur pontons : 174 750.93 €
- Opérations d'ordre : 49 089.31 €
- Remboursement de la dette en capital : 98 000 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à **309 313.44 €** (hors affectation du résultat 2018), dont

- Subventions : 173 311.44 €, dont 85 000 € du budget principal, 50 000 € du département et 38 311.44 € de l'Etat au titre du FSIL.
- Dotation aux amortissements et autres opérations d'ordre : 136 002 €